VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale DE CHOIX

—ET—

RÉSIDENCE FAISANT FACE AU FLEUVE

ENTRE LES RUES Terpsichore et Henderson,

Pour Fabrique, Entrepôt, Ou autre usage,

Ayant privilèges de rails mobiles ET CONNUE COMME LA

COUR DE COTON INDEPENDANTE.

Résidences Centrales en Briques No 828 Rue du Camp, Nos 845 et 847 rue Baronne, Nos 825 et 827 rue St-Joseph, ET DE VASTES

Lots à Bâtir Améliorés No 921 avenue Howard.

SUCCESSION DE Mme ANNA ELIZABETH JAMISON.

No 61,259—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encancanteur. — Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI 18 avril, 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté 13 mars 1900 de l'Hon John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La substantielle propriété cour de coton, fabrique ou entrepôt, connu comme la Cour de Coton Indépendante, faisant face au fleuve, dans le Premier District de cette ville, occupant la plus grande portion de l'ilet borné par les rues Front, Sud Peters, Terpsichore et Henderson, et faisant face à chacune desdites rues. Le terrain est composé de dix neuf lots, onze desquels sont désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, mesurant comme suit; Les lots 5, 6 et 7 chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les lots Nos 8 à 15 inclusivement, ayant chacun les suivantes dimensions, à savoir: le lot No 8 17 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Le lot No 9, 24 pieds 1 pouce et 7 lignes à la rue Sud Peters sur 64 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur et façade à la rue Terpsichore, et 86 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10. Le lot No 10, 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 et 86 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 9. Les lots Nos 11, 12, 13 14 et 15 chacun 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur. Les autres huit lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Front sur 112 pieds 5 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Front et Henderson. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurant chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes à la rue Henderson sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont des bâtisses en briques bien construites. Cette propriété a un rail mobile entrant dans la cour de la rue Henderson, plusieurs rails sur la façade et deux rails mobiles sur la rue Terpsichore. Les dépenses pour les marchandises ou coton sont par cela réduites au minimum. Les expéditions se trouvent juste en face et plusieurs dépôts de chemins de fer sont dans le voisinage.

Pour les expéditions de coton c'est une des meilleures cours de la ville pour entrepôt ou fabrique. C'est une position supérieure, ayant toutes les facilités pour le transport des marchandises.

2° La résidence en briques avec mansarde à trois étages bien construite et centralement située No 828 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Julia et St. Joseph, contenant vestibule, vingt six chambres et terrain extra sur le côté; le terrain se compose de deux lots mesurant ensemble 42 pieds 8 pouces de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue principale et près de la rue du Canal, rend la propriété propre à plusieurs usages et en fait un placement rémunératif.

3° La résidence double en briques à trois étages, centralement située et agréablement distribuée, avec toit mansardé Nos 825 et 827 rue St Joseph, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, Julie, Carondelet et Baronne. Ils ont des vérandas ornées sur la façade, et contenant vestibule, vingt chambres de chaque côté, etc. Le lot de terre mesurant 39 pieds 6 pouces de face à la rue St Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée 5 pieds de large et dans le fond par une allée 15 pieds de large, communes audit lot et autres. A quinze minutes de marche du centre des affaires. Ils sont si convenablement situés qu'ils peuvent être profitables pour un hôtel ou maison de pension et également désirables comme résidence ou pour un placement productif.

4° La résidence en briques à trois étages, avec toit mansardé, commode et central, Nos 845 et 847 rue Baronne, à quatre étages en briques dans le fond située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord (maintenant avenue Howard), contenant vestibules, trente chambres commodes et bien distribuées, quatre grandes chambres à bain, etc.; et ayant belle verandah en fer sur la façade. Le terrain est composé de deux lots, désignés par les Nos 83 et 84. Le lot 83 mesurant 24 pieds à la rue Baronne sur 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 82 et environ 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 84, borné dans le fond par une allée. Le lot No 84 est contigu au lot ci-dessus No 83 et mesure 28 pieds à la rue Baronne sur 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lo No 83, et environ 46 pieds de face à ladite allée de laquelle il forme l'encoignure, ayant une largeur irrégulière dans le fond. Près du centre des affaires, plusieurs lignes de chars et tous les avantages. Convenable pour résidence privée ou professionnelle; placement sûr et productif.

5° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Delord (maintenant avenue Howard) sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune à lui et autres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et une bâtisse en briques à un étage et avec façade en briques, mur de côté convenable pour plusieurs usages désigné par le No 921 avenue Howard.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et le remboursement par les acquéreurs de la prime sur les polices non expirées, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, Esq, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 18

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES.
912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI 12 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et als No 61,032 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Gaiennie, contenant galeries vestibules, 10 chambres, citerne, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks anciens notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annociation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

10 mars—10 18 25—avril 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 19 avril 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cave double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 0/0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 19

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres dans la Paroisse Morehouse.

SUCCESSION DE J A. C. WADSWORTH.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 48,526—Par ordre signé le 13 mars 1900, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 avril 1900 à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, la propriété ci-après décrite, à savoir; SW. 1/4 de SW. 1/4 de la Sec. 15, NW. 1/4 de NW. 1/4 de la Sec 22, SE. 1/4 de SE. 1/4 de la Sec. 16, NE. 1/4 de NE. 1/4 de la Sec. 21, tout dans le township 23 N. R. 8 E., contenant 160 acres. Conditions—Comptant.

15 mars—15 20 27—avril—3 10 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI Cottage, Résidence Simple.

No 1317 rue St Thomas, près Thalie.

Succession de Thomas J. Brennan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 59,439.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 17 avril 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune par JAS. A. BRENNAN, encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 12 mars 1900, dans l'affaire, ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y dépendent et appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Thalie (anciennement Benjamin), Melpomène (anciennement Edward) et Annonciation; ledit lot est désigné à l'ouest de la rue St Thomas, et mesure, en mesure anglaise 25 pieds 5 1/4 pouces de face à la rue St Thomas sur 120 pieds entre lignes parallèles, désigné comme partie du lot No 6 sur un plan fait par Jos. Pilié, voyer, 23 janvier, 1841, et déposé comme plan No 75 dans le livre des plans de Felix Grima, ancien notaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de 8 pour cent de la date garantis par lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 et les timbres de revenu; 10 pour cent déposés au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, N. P. aux frais de l'acquéreur.

15 mars—15 20 27—avril 3 10 16 17

PAR LE CONSTABLE.

John Estopinal vs Theodore Owin.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 20,885—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon R H Downing, juge, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, devant la Maison de Cour, No 320 rue Carondelet coin Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 avril 1900 à 2 heures P. M. précises, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Theo. Owin dans la propriété ci-après décrite à savoir: Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 85, borné par les rues Bourgogne, Dumaine, St Philippe et Dauphine, mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY, Constable, Quatrième Cour de Cité, 320 Carondelet.

L F. Bonchereau, avocat pour le plaignant.

5 mars—5 12 19 26—avril 2 5

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements Rémunératifs

Dans des propriétés du Deuxième District bien louées.

Les trois cottages simples Nos 1801 et 1803 rue St-Philippe et 1011 rue Derbigny, seront vendus en bloc.

Aussi, le joli cottage double, 1512 et 1516 rue Ste-Anne.

Interdiction de Rosa Marcus.

No 39,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 3 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres datés respectivement les 9 et 23 février 1900, les deux de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1°. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 227, borné par les rues St-Philippe, Derbigny, Roman et Ursulines, désigné par la lettre A, sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, avril 1886, et mesurant 42 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Derbigny.

Les améliorations sont connues par les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe et 1011 rue Derbigny et sont décrites comme suit:

Les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe sont des cottages simples et contiennent chacun trois chambres et dans le fond une bâtisse à deux étage—chaque bâtisse contenant quatre chambres, citerne dans la cour, etc.

Le No 1011 rue Derbigny est un cottage simple contenant quatre chambres, pantry, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "B", sur un plan par J A. d'Hémécourt, député voyer, le 5 mai 1860, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Villeré et Robertson, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par les Nos 1512 et 1516 rue Ste. Anne et comprennent le bon cottage double contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine et à l'arrière du lot une bâtisse à deux étages contenant de chaque côté 2 chambres, citerne dans la cour, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites rapportent de gros revenus et sont constamment en demande.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes de 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, ainsi que les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis requis par la loi devant être affixés à l'acte ou aux actes de vente.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

27 fév—27—mars 4 11 18 25—av 1 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence,

Avec Vastes Terrains, dans un Voisinage Aristocratique,

2717 rue Chestnut,

entre les rues Washington et Quatrième

—ET—

Neuf Bons Lots à Bâtir

Dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, les rues Palmyre, St. Patrick et Bernadotte.

Succession de G. A. Seaver.

No 61,022—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 10 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fréd. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

L'élégante résidence en bois, à deux étages, 2717 rue Chestnut, entre les rues Washington et Quatrième, retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade, grand vestibule au centre, salon, librairie, conservatoire, salle à manger, office, cuisine, 5 chambres à coucher, chambre à bain, chambre à bois, chambre à malles, deux chambres à domestiques, etc. Les terrains sont couverts de gazon, avec passage, et dans le fond une écurie à deux étages, hangar et trois citernes. Le salon, la librairie, deux chambres à coucher sont agréablement tapissées et des manteaux de cheminées en marbre.

Le terrain est de plus décrit comme suit:

A. Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Quatrième et Washington, désigné par la lettre A, sur un devis par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 12 mars 1869, annexé à un acte passé pardevant S. Magner, ancien notaire, le 14 juin 1870, et mesurant 54 pieds 7 pouces 4 lignes à la rue Chestnut, sur 128 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles et est situé sur la rue Chestnut, à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington, le tout plus ou moins.

B. Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même District et ilet et contigus à la propriété ci-dessus décrite, désignés par les lettres C. et D, sur un plan dressé par D. E. Seghers, architecte, le 12 mai 1883, une vraie copie duquel est annexée à un acte passé pardevant F. D. Seghers, ancien notaire le 12 juin 1883, et mesurant d'après cela, chacun 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 102 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes, parallèles le tout plus ou moins.

La propriété a une façade totale de 104 pieds à la rue Chestnut sur 128 pieds de profondeur sur un côté et 102 pieds sur l'autre côté. Ils sont dans une des parties les plus aristocratiques de la ville, sont entourés des élégantes résidences de nos citoyens les plus éminents. Une situation idéale pour une école ou une académie de première classe.

2. Neuf (9) certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 832 borné par l'avenue Cleveland (autrefois rue Jackson ou Gasquet) Palmyre, St Patrick et Bernadotte désignés par les Nos 1 à 9 sur un plan de L. Reisenstein, daté le 16 avril 1862, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, pour référence et mesurant chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Palmyre et Bernadotte. Une excellente chance pour spéculation.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par les billets de l'acquéreur portant 6 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir le pacte de non-aliénation et 5 pour cent honoraires d'avocat et vente sans évaluation en cas de procès pour forcer le paiement desdits billets; l'assurance et le transfert de la police au porteur des billets, et toutes autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte et les billets.

Chas. F. Claiborne, avocat.

10 mars—10 11 17 24 31—avril 7 à date

M. C. Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de John H. McFadden—No 61,139—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.—Par M. C. Smith, encanteur, LUNDI, le 9 avril 1900, à midi, au No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E daté le 28 février 1900, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir: Certains morceaux de terre dans la paroisse Tangipahoa et désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans la section 25 T 4 S de R. 6 E. dans le district de terre de Greensburg et contenant 459,21 acres. Conditions: Comptant et l'acquéreur devant payer toutes et dépenses encourues par l'acte de vente pardevant Fergus Kernan, Esq., notaire.

8 mars—8 15 22 29—avril 4 9

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE

Dans le Troisième District

No 1611 Champs Elysées,

entre les rues Claiborne et Derbigny,

A L'ANCAN, MARDI, 24 AVRIL 1900, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Succession de Dudley R. Walker.

No 61,516—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté le 21 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, le MARDI 24 avril 1900 à midi, la propriété ci après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Derbigny et Claiborne, désignés comme lots Nos 3 et 4 sur un plan particulier dessiné par C. De Armas, daté 23 mai 1873. Lesdits lots se touchent l'un et l'autre et mesurent chacun, en mesure américaine, vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes de face à la rue Champs-Elysées sur cent onze pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, ou un an, à l'option de l'acquéreur, en billets garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété et stipulant de porter intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement l'acte de vente devant contenir toutes les clauses de garantie usuelles et de coutume, en ce qui concerne le paiement des frais d'avocat, transfert de polices d'assurances, etc, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, aussi les timbres du Revenu Intérieur des E. U. en vente, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication comme argent légal pour lier la vente et payer pour l'acte de vente qui sera passé pardevant Jno. R. Legier, Esq., notaire public.

Plan à la Bourse.

J. L ONORATO, Courtier en Propriétés Foncières Encanteur, 827 rue Gravier.

22 mars—23 24 25—avril 1 2 8 9 15 16 22 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Moderne

Confortable, à deux étages,

Dans un des plus attrayants quartier du Sixième District!

No 377 RUE AUDUBON

JUSTE AU-DESSUS DU PARC,

A L'ENCAN,

Mardi, 17 avril 1900 à 12 M.,

—A LA—

BOURSE 840 RUE COMMUNE.

Succession de Elijah Harvey Wheeler.

No 61,494—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, Juge de la Division E, Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, ledit ordre signé le 12 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans. Je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, 17 avril 1900 à 12 M. la propriété suivante:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal quarante-deux, borné par les rues Audubon (anciennement Chestnut) Wall, Walnut et Esther. Sur un plan dudit ilet lesdits lots sont désignés par les numéros sept et huit, sont contigus, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence moderne en bois à deux étages, contenant vestibule de réception, salon, salle à manger cuisine, dépenses, 4 chambres à coucher, chambre à bains, et tous les autres avantages.

Conditions.—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et les frais de timbres du revenu intérieur, un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte de vente pardevant H. Generes Dufour, Esq., N. P.

Plan à la bourse.

N. B.—Les personnes qui désirent connaître les conditions sur cette propriété peuvent consulter l'encanteur.

J. L. ONORATO, Agent de Propriétés Foncières et Encanteur. 827 rue Gravier.

14 mars—14 15 18 19 25 26—avril 1 2 8 9 15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'EXECUTEURS.

Propriété du Troisième District.

RESIDENCE A DEUX ETAGES

No 702 rue Désiré.

COIN ROYALE.

A L'ENCAN,

MARDI, 3 AVRIL 1900, A MIDI,

A LA

Bourse des Propriétés Foncières, NO 840 rue Commune.

SUCCESSION DE VEUVE B. F. JONES.

No 61,423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 1er mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, le MARDI, 3 avril 1900, à midi, la propriétés ci après décrites:—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., située dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173 borné par les rues Désiré Royale (autrefois Casacalvo), Piété et Dauphine, et mesurant 49' 8" 6''' de face à la rue Désiré par 120' de profondeur et façade à la rue Royale.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'au payement final, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, ensemble avec toutes les clauses de sécurité usuelles, le pacte de non-aliénation, le transfert de la police d'assurance, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires, etc., l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de son enchère, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur qui paiera aussi pour tous les timbres du Revenu de l'Intérieur.

Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO, Encanteur, 827 rue Gravier.

3 mars—3 4 5 6 11 12 18 19 25 26—1 av 23

VENTE A L'ENCAN

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CAROLINE KEMMLER.

DEUX COTTAGES

Nos 4218 et 4222

RUE CONSTANCE.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre supplémentaire de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,840, signé le 7 mars 1900, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, désignés par les numéros 12 et 13; le No 13 mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds entre lignes parallèles, et le No 12 touchant au ci dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant, à pas moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Manion, notaire aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.

10 mars—10 18 25—avril 1 8 11

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN ENDROIT POPULAIRE.

CET EMPLACEMENT D'AFFAIRES DE VALEUR.

A l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse. Immédiatement en face de l'Opéra Français.

Occupé et connu comme le "Café des Artistes"

Succession de Pierre Navallies.

No 52,892—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, le 18 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 mars 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Pierre Navallies, dossier No 52,892 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et accessoir à cela, situé dans le Deuxième District municipal de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet assessé No 62, borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Louis et Royale et désigné par le numéro "un", sur un plan du 20 mai 1845 par Henry Moelhausen, annexé à un acte du 10 juin 1845 pardevant Lucien Herrman, ancien notaire à la Nouvelle Orléans et ledit lot formant l'encoignure des rues Toulouse et Bourbon et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 1/2 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur et façade de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Bourbon, et borné sur le côté après la rue Royale par le lot No 2 sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la solide et substantielle bâtisse en briques, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, formant l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse et désignée par les numéros municipaux 740 rue Toulouse et 540 et 542 rue Bourbon. Cette propriété de valeur est située directement en face de cet élégant temple de musique" connu comme l'Opéra Français: occupé comme une buvette connue comme le "Café des Artistes", par le bien connu et populaire mixologiste Eugène Houlné. Le succès artistique et financier des dernières deux ou trois saisons de la troupe de l'Opéra, assurant la permanence et certaine continuation de la saison de l'Opéra, la propriété rapportant annuellement un bon loyer; mais ladite propriété bien administrée devant rapporter une augmentation de revenu.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, avec 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité, aussi la clause d'assurance, et autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonnes Propriétés Payantes.

Cottage double 3212-14 Sud Remparts.

Cottage double 1820-22 rue Toledano.

SUCCESSION DE LOUIS BABST.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, 18 avril 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 13 mars 1900, pour le compte de la succession de Louis Babst, (dossier No 61,375), il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses etc. qui s'y trouvent, droits, voies etc., à cela appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Denis (maintenant Sud Remparts), Dryades, et Harmony et la ligne de division du faubourg de Plaisance, (maintenant rue Tolédano) d'après le plan par H. Moelhausen, daté le 12 février 1847, et le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue St Denis, maintenant S. Remparts, sur 120 pieds de profondeur entre ligne parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent un bon et payable cottage double connu comme les Nos 3212 et 3214 rue Sud Remparts et contenant 4 chambres de chaque côté, hangar, citerne etc; bonne entrée pour wagon sur un côté; la propriété toujours louée et rapportant $22 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Tolédano et l'avenue de la Louisiane, étant la moitié la plus près de la rue Baronne du lot désigné comme le No 2 sur un devis annexé à un acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 28 mars 1856 ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Tolédano sur 128 pieds de profondeur, plus ou moins. Les améliorations comprennent un bon cottage double connu comme les Nos 1820 et 1822 rue Tolédano, agréablement subdivisé, bons locataires et rapportant $2. par mois.

Conditions—Un tiers ou plus ou le tout comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, garantie par billets à un et deux ans, avec lien et privilège de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'au paiement, l'acquéreur assumant au-dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat de 1900; ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Actes de ventes, incluant les du Revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant John Bassich, jr, notaire. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 à date

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu par tous les pharmaciens.
nov—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

Propriétés Foncières de Choix

Dans le Sixième District.

Une Résidence Aristocratique.

L'élégante, commode et nouvellement construite résidence en bois à deux étages, avec de vastes terrains ornés, No 2336 rue Marengo, à l'encoignure de la rue Howard.

Deux sites à bâtir de choix, Rue Marengo, entre les rues S. Liberté et Howard, 60x150.

Un lot de terre de valeur, rue S. Liberté, entre les rues Milan et Marengo.

Un superbe site à bâtir, rue Jeannette, entre les rues State et Eleonora.

Succession de John S. Snedeker.

No 61,025—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI, 28 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 20 février 1900 dans l'affaire et pour le compte de la succession de John S. Snedeker (dossier No 61,025 de ladite Cour) il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1° Une certaine portion ou morceau de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard (autrefois St George) Sud Liberté (autrefois Green), Marengo et Milan, désigné comme lots No 9 et 10 et partie du lot No 11, formant l'encoignure des rues Marengo et Howard et mesurant 60 pieds de face à la rue Marengo sur 150 pieds de profondeur et façade à la rue Howard.

Les améliorations comprennent la grande, élégante et moderne résidence en bois à deux étages, connue par le Numéro municipal 2336 rue Marengo, subdivisée avec goût dans un vestibule de réception, salon admirable, vaste salle à manger, cuisine, office, latrine en porcelaine, etc., et de vastes appartements, bien aérés, chambre à bain, latrine etc., au deuxième étage, ornée de galeries spacieuses sur la façade et le côté, dans une splendide condition récemment construite avec tous les agréments nécessaires construite retirée de la rue et des lignes du lot. Le fond amélioré par une bâtisse à deux étages en bois, avec chambres à domestiques au-dessus et écurie etc. au rez de chaussée. Banquette pavée, la rue en gravois, etc. le voisinage excellemment amélioré par de nouvelles et élégantes maisons et augmentant tous les jours en valeur.

2° Les deux splendides lots de terre consistant en un certain morceau ou portion de terre dans le même ilet ci-dessus décrit et désigné comme les lots numéros 5, 6 et partie du lot No 11, commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Liberté et Marengo, et s'étendant vers la rue Howard. Le lot No 5 mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 6 est contigu au lot No 5 et s'étendant vers la rue Howard et mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 150 pieds de profondeur.

3° Un certain lot de terre, etc., situé dans le même ilet ci dessus décrit, désigné sur un devis privé, daté le 17 juin 1896 annexé à un acte passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 17 juin 1896, par le No 24 et commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Sud Liberté et Marengo, s'étendant vers la rue Milan et mesurant 30 pieds de face à la rue Sud Liberté sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations etc. qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 28, borné par les rues Jeannette, State, Pitt et Eleonora, ledit lot étant désigné par le No 10 et commençant à une distance de 125 pieds de l'encoignure des rues Jeannette et State et mesurant 29 pieds 1 pouce de face à la rue Jeannette sur 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue State, et 150 pieds sur une ligne sur la ligne de côté du lot No 15, et 29 pieds 10 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Un joli emplacement, augmentant de valeur bon entourage et à proximité de tous les agréments et une désirable section pour l'érection d'une résidence moderne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit en billets garantis par lien de vendeur et hypothèque portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité habituelles. Actes de vente, incluant les timbres du Revenu des E U aux frais des acquéreurs pardevant F. C. Marx, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0/0 sera exigé au moment de l'adjudication.

25 fev—25—mars 4 11 18 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple

Avec un vaste terrain et entrée pour wagon,

No 1918 rue Bagatelle, (maintenant Bourbon), près de la rue Urquhart.

Succession de Mme Léon Scoriels.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, MERCREDI, 4 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 28 février 1900, dans l'affaire de la succession de Mme Léon Scoriels (dossier No 61 298 de ladite Cour) il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 498, borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon) St-Antoine, Morales (maintenant Marais) et Urquhart et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en un confortable cottage simple, subdivisé en un vaste vestibule, 5 bonnes chambres, galerie de côté bon hangar dans le fond, contenant écurie etc., 2 cuves, grande entrée pour wagon et grande cour. Bonne résidence, dans un voisinage bien peuplé et agréable.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de l'adjudication.

4 mars—4 11 18 25 avril 1 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage No 1123 rue St-Antoine

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 18 avril 1900, à midi, à la Bourse 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 12 mars et signé le 16 mars 1900, par l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire de Delphine Carrère et als versus Paul A. Toussaint et als (Docket No 60 047 de ladite cour) il sera vendu à l'enchère publique:—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Amour ou Remparts, Bons Enfants ou St Claude, mesurant 20 pieds de face à la rue St Antoine sur 149 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations connues comme No 1123 rue St Antoine, comprennent un joli cottage simple avec 3 chambres, bâtisse de cuisine, cuve, etc. Bonne cour, centralement situé, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un an, en billet de l'acquéreur garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; la dite propriété devant être assurée et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 en plus et au dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant J. Duvigneaud, notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 à date

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Occasion pour Placement.

Propriété de choix du Premier District, près de l'Eglise St. Joseph, le marché Claiborne et les Ecoles Publiques.

Cottage Double 511 et 513 S. Claiborne.

Cottage Simple 524 S. Claiborne.

Maison Double 608-610 S. Roman.

Cottage Double 604-606 S. Roman.

Cottage Double 1901-1903 Perdido à l'encoignure S. Roman.

Cottage Double 1905-1907 Perdido.

Cottage Simple 547 S. Roman.

Dans l'affaire de Mlle Margaret A. Stewart et als, versus Mlle Jennie Dorman.

No 60,348—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune, MERCREDI, le 25 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune. En vertu d'un jugement rendu le 29 mars 1900, et signé le 29 mars 1900 par l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E dans l'affaire et pour le compte de Mlle Margaret A. Stewart vs Mlle Jennie Dorman il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Sud Roman, Poydras et Perdido mesurant 32 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à ladite rue Claiborne sur 91 pieds 6 pouces sur la ligne la plus près de la rue Poydras, 96 pieds et 3 pouces sur la ligne vers la rue Perdido et 30 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations désignées par les numéros municipaux 511 et 513 rue Sud Claiborne et consistant d'un joli cottage double, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar au fond, citerne, allée, cour, banquette, passage de côté pavé, etc. Propriété toujours louée et rapportant $20 par mois.

2° Un certain lot de terre dans le même district et ilet immédiatement dans le fond du ci dessus et faisant face à la rue S. Roman, et mesurant 32 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à ladite rue S. Roman sur 68 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Poydras et 76 pieds 3 pouces et 6 lignes sur l'autre ligne de côté vers la rue Perdido, et 32 pieds en largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une jolie maison à deux étages en bois, connue comme les Nos 608 et 610 rue S. Roman, avec grande cour pour améliorations additionnelles et assurant de bons locataires payants.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues S. Roman, Claiborne, Poydras et Perdido désigné comme lot No 5 sur un plan de A. H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860 et déposé en l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 257 du livre de plans No Un; ledit lot mesurant 32 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Sud Roman sur une profondeur de 86 pieds et 3 lignes sur le côté du lot No 4 et 92 pieds et 1 ligne sur le côté du lot No 6. Les améliorations désignées par les Nos municipaux 604 et 606 rue Sud Roman et consistant d'un joli et confortable cottage double, agréablement subdivisé, rapportant de bons loyers et invariablement loué.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc. qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Claiborne et Clara, désigné comme lot 11 sur un plan de George F. Dunbar, ancien voyer, daté le 28 juin 1817 et déposé comme plan No 3 en l'étude de G. R. Beard, ancien notaire en cette ville, et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Claiborne, 31 pieds 7 pouces et 1/2 ligne en largeur dans le fond, 107 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté contigu au lot No 12, et 90 pieds sur la ligne de profondeur sur le côté opposé, mesure américaine. Les améliorations désignées comme numéro municipal 524 rue Sud Claiborne, consistant en un joli cottage simple, construit retiré de la rue, agréablement subdivisé, assurant de bons locataires et rapportant $8 par mois.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Sud Roman (autrefois St Jacques) et Bolivar, désigné comme lot No un sur un plan de Henry A. Boudousquié, architecte, 1er juin 1872 et déposé comme lot K en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire de cette paroisse.

Le dit lot formant l'encoignure des rues Perdido et Sud Roman, et mesurant d'après un plan de S. G. Delisle daté le 24 mars 1900 30 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur et façade à la rue S. Roman de 85 pieds 3 pouces et 80 pieds de profondeur de l'autre côté et 29 pieds 9 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations désignées par les numéros municipaux 1901 et 1903, comprenant un joli, bien construit, et confortablement distribué cottage résidence double, (toit en ardoises) occupé par d'excellents locataires et rapportant $20 par mois.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Bolivar, Sud Roman et Gravier, désigné comme lot No 2, sur un plan de Henry A. Boudousquié, daté le 5 juin 1872, déposé en l'étude de T. Guyol, anciennement notaire comme plan K, ledit lot est contigu au 5ème ci dessus décrit et mesurant, d'après un plan de S. G. Delisle, architecte, daté du 24 mars 1900, 32 pieds 7 pouces de face à la rue Perdido, 80 pieds sur le côté vers la rue Sud Roman, 74 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté, et 32 pieds 3 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations, connues comme les Nos 1905 et 1907 rue Perdido, comprenant un joli et agréable cottage double, convenablement distribué et près de tous les avantages.

7° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés cinquièmement et sixièmement décrites il y a un moment ci-dessus, contigu aux ci-dessus dans le fond, et mesurant d'après le plan de S. G. De Lisle, architecte, daté le 24 mars 1900, 34 pieds 3 pouces de face à la rue S. Roman sur 62 pieds sur le côté vers la rue Perdido; 62 pieds 7 pouces sur le côté de la rue Gravier et 45 pieds 9 pouces dans le fond. Les améliorations comprennent un joli cottage simple, avec hangar, citerne, etc., toujours loué et rapportant $8 par mois. Ces propriétés sont splendidement et centralement situées, à proximité d'églises, écoles, marchés et autres avantages, à distance de marche du centre des affaires, toujours louées par des personnes promptes à payer, et sous une bonne administration, réalisent une augmentation de revenus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou acquéreurs, la portion de crédit du reste du prix d'achat, payable en un et deux ans exhibé par des billets à recevoir, portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'à paiement final à l'ordre de l'acquéreur et par lui endossés, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec la clause de non alienando pour garantir le paiement desdits billets; ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant au-dessus et en plus, le prix de l'adjudication, toutes les taxes de l'année 1900, et de conserver la propriété assurée et la police transférée aux vendeurs. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais des acquéreurs pardevant Andrew W. Seguin, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

25 mars—25—avril 1 8 15 22 à date

Succession de Mme Mary Lawson, femme de Daniel C. Barrand, et Mme Elizabeth Ransone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61 733—Division B—Attendu que Joseph R. Bres a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Mme Mary Lawson, femme de Daniel C. Barrand, et Mme Elizabeth Ransone, décédées intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner l'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

25 mars—25 29—avril 3